

Commune de Ville-Sur-Yron  
Mairie  
54800 Ville-Sur-Yron

**DEMANDE DE BRANCHEMENT D'ASSAINISSEMENT BATIMENT INDIVIDUEL**

**I- RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

1 - ADRESSE DES TRAVAUX

Parcelle:

N° : Rue:  
CP : Commune:

2 - COMPOSITION DE LA CONSTRUCTION NEUVE (suivant Permis de Construire)

- Studio
- Appartement F1       D Appartement F2
- Appartement F3/F4
- Appartement F5 et +

3 - N° Permis de Construire: PC      Date d'obtention:...../...../.....

4 - PROPRIETAIRE (Nom - Prénom - Adresse - Téléphone)

.....  
.....  
.....  
..... Tél.: .... / ..... / ..... / ..... / .....

5 - NOM ET ADRESSE DE FACTURATION si différents de ceux du propriétaire

6 - MAITRE D'ŒUVRE : .....Tél.: .... / ..... / ..... / .....

**II - BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT**

- Diamètre standard 160 mm

La profondeur d'un branchement d'assainissement (EP ou EU) est fixée au maximum à moins un mètre par rapport au niveau de la chaussée mais peut être inférieure suivant la nature et l'encombrement des terrains et l'altimétrie des réseaux existants.

Aucune dérogation pour surprofondeur ne sera accordée.

**III - DOCUMENTS A FOURNIR**

- Copie de l'arrêté du Permis de Construire si construction neuve
- Plan de situation
- Plan de masse indiquant la position souhaitée des regards eau et assainissement en limite de propriété

Date de la demande:

Signature du demandeur: